

NE VOUS PROVOQUEZ PAS LES UNS LES AUTRES: Galates 5,26

NE VOUS MORDEZ PAS LES UNS LES AUTRES: Galates 5,14-15

1. Contexte des 2 exhortations : Gal 5,13 à 26

L'un des thèmes majeurs (ou peut-être même le thème majeur) de l'épître écrite par Paul aux Galates est le thème de la liberté chrétienne. Alors qu'ils avaient été affranchis par l'Évangile des obligations de la loi, les Galates, sous l'influence de faux docteurs judaïsants, s'étaient détournés du message de la grâce : 1,6-7. S'étant laissés convaincre que le fait de croire au Christ pour leur salut ne suffisait pas, mais que pour faire partie du peuple de Dieu, il fallait aussi se faire Juifs, les Galates étaient revenus au système de la loi : 3,2. Ils observaient de nouveau le calendrier des fêtes juives : Gal 4,9-10 et se montraient même prêts à se laisser circoncire comme signe de leur adhésion, à la fois au judaïsme et au christianisme : Gal 5,2. Le message des faux docteurs accepté chez les Galates, c'était le contenu même de la bonne nouvelle de l'Évangile (le salut par la foi et la grâce seule) qui était menacé : 1,6-7. Le judaïsme, qui avait été le berceau du christianisme, faisait ici courir le risque à celui-ci de devenir son tombeau.

Conscient du grave danger que représente pour l'Évangile l'acceptation par les Galates de l'enseignement des judaïsants, Paul va de différentes manières leur énumérer les éléments clés constitutifs de la pérennité de l'Évangile. Il leur rappelle :

- que, quel que soit le temps ou le lieu, l'Évangile ne peut être modifié. Partout où il est annoncé, il doit l'être, sous peine de malédiction, dans les termes par lesquels, pour notre salut, Dieu a voulu qu'il soit présenté : Gal 1,8 à 9
- que ce n'est pas par un homme que Paul a été convaincu de ce message, mais par une révélation du Seigneur lui-même : Gal 1,11-12. C'est, dit Paul, cette révélation elle-même qui est à la base du changement opéré en Paul, autrefois judaïsant convaincu : Gal 1,13-17
- que, contesté par les judaïsants, Paul n'a pas été désapprouvé, mais, au contraire, confirmé dans sa prédication par Jacques, Pierre et Jean, les colonnes de l'Église de Jérusalem : Gal 2,1 à 10

Concernant le système ancien de la loi, Paul rappelle ensuite :

- que personne, même l'homme le plus assidu à l'obéissance de la loi, n'est en mesure d'être justifié par elle : Gal 2,16
- que c'est suite au fait d'avoir adhéré au message de la foi que, sans autre condition, les Galates ont reçu l'Esprit : Gal 3,1 à 5
- qu'Abraham lui-même, père de la nation juive, a été justifié par la foi : Gal 3,6
- que la malédiction est réservée à tous ceux qui n'accomplissent pas tout ce que prescrit la loi : Gal 3,10 à 14
- que la loi était un système provisoire mis en place par Dieu jusqu'au temps où s'ouvre l'ère de la foi, objet de la promesse : Gal 3,19 à 25

Paul développe ensuite le point des bénédictions spirituelles qui sont conséquentes à l'adhésion à la foi de l'Évangile en comparaison avec la situation de ceux qui cherchent à plaire à Dieu au moyen de l'obéissance à la loi :

- alors que, sous la loi, nous possédons un statut qui n'est pas différent que celui que possède un esclave, nous entrons pleinement par la foi dans la famille de Dieu, devenant fils et filles de Dieu : Gal 4,1 à 7
- Vivre sous la loi, c'est être enfant d'Agar, de la chair ; vivre de la promesse, c'est être enfant de Sara, né de l'Esprit : Gal 4,21 à 31

Paul conclut l'épître en utilisant deux termes autour desquels, à ses yeux, gravite désormais la vie du chrétien :

- Le 1^{er} terme est la liberté : **Gal 5,1.13**.
- Le second est celui de la loi de Christ : **Gal 6,2**. Délivré de la loi de Moïse, le chrétien ne vit pas pour autant sans loi. Il est désormais sous la loi de Christ, la loi de l'amour qui l'appelle à aimer, prendre soin, se préoccuper de son prochain, être son serviteur...

2. Du mauvais usage de la liberté : **Ch 5**

C'est dans le contexte de la défense et de la bonne utilisation de la liberté chrétienne que se trouvent incluses les deux exhortations de Paul que nous avons lues. Si le chrétien est appelé à préserver l'espace de liberté nouvelle que le Seigneur lui a acquise, en refusant de se placer de nouveau sous le joug de la loi : **5,1**, il n'est pas libre pour autant de faire ce qu'il veut. Bien qu'étant, par l'Esprit, une nouvelle création en Jésus-Christ, il reste habité, tout le temps de son pèlerinage terrestre, par la chair également.

La liberté qu'il possède :

- Ne peut lui servir de prétexte pour vivre selon la chair : **5,13**
- Ne peut se vivre, selon l'Esprit de Dieu, que dans le cadre d'un objectif qui lui est supérieur : l'objectif de l'amour et du service du prochain : **Gal 5,14**
- Ne s'expérimente qu'en marchant par l'Esprit contre les désirs de la chair : **5,16**. L'expérience de la liberté passe par le chemin étroit du choix qui oblige à dire non à certaines choses pour dire oui à d'autres. Elle n'est pas le chemin de la libre volonté, mais de sa soumission à ce que l'Esprit demande et impose :
- Se manifeste par le fruit qu'elle produit dans le caractère de ceux chez qui elle se développe : **Gal 5,22**
- Ne s'expérimente que dans la mesure où le croyant adopte à l'égard de la chair la position qui lui est acquise par l'œuvre de Christ pour lui. C'est en fonction, non de ce qu'il ressent, mais du principe de son identification à la mort et à la résurrection de Christ, que le croyant doit vivre pour faire l'expérience de la liberté : **Rom 6,1 à 11**

Alors que nous sommes libérés de la loi et de sa condamnation, nous devons réaliser que le plus grand ennemi de la liberté que le Christ nous a acquise ne se trouve pas en dehors, mais au dedans de nous. Cet ennemi de notre liberté a un nom, l'orgueil, et un lieu dans lequel il se plaît à se manifester le plus, la communion fraternelle. Paul souligne ainsi ici la vérité selon laquelle les principales raisons de conflits et de disputes surgissant entre frères et sœurs ne sont pas d'ordre doctrinal, mais proviennent de l'affirmation des caractères, de la volonté de chacun de défendre en priorité ses droits et ses intérêts, en contradiction complète avec l'ordre et l'exemple du Christ — qui sont de nous aimer et de nous servir.

3. Principales causes de provocations et de blessures entre frères :

Les causes de provocations et de blessures entre frères et sœurs peuvent être multiples. La Bible nous en donne en exemple plusieurs qui, à partir de cas concrets, sont pour nous autant d'avertissements et d'encouragements à la vigilance. Citons parmi les premières et les plus courantes :

- **Luc 22,24 à 27 ; Matthieu 20, 20 à 28 ; 3 Jean 9** : la recherche de la considération, de la grandeur, de l'honneur, le désir d'occuper les places les plus en vue
- **Philippiens 2,3-4** : l'ambition personnelle, la rivalité, l'esprit de compétition
- **Romains 14,1 ; 2 Timothée 2,23-24** : le désir et le besoin d'imposer son opinion, d'avoir raison, l'intolérance, la rigidité d'opinion, l'incapacité à accepter les différences de points de vue sur des choses secondaires
- **Nombres 12,1 à 3** : l'envie, la jalousie
- **Hébreux 12,14-15** : l'amertume née du refus de faire grâce et de pardonner
- **Matthieu 19,8** : la dureté de cœur, le refus de reconnaître ses torts, de s'humilier
- **Éphésiens 6,4** : une trop grande sévérité, de trop grandes attentes, une trop grande exigence

4. Avertissements contre l'esprit de querelle et de disputes :

La Bible tout entière, et le livre des Proverbes en particulier, nous avertit contre les dégâts et les nuisances que provoque un esprit querelleur dans la communion fraternelle (au sein de la famille, du couple, de l'église). Prenons conscience des avertissements de l'Écriture à ce sujet :

- **Prov 17,14** : Commencer une querelle, c'est **ouvrir une digue** ; avant que la dispute s'anime, retire-toi.
- **Prov 22,10** : chasse le **moqueur**, et la querelle prendra fin.
- **Prov 26,17** : comme celui qui saisit un chien par les oreilles, ainsi est un **passant** qui s'irrite pour une querelle où il n'a que faire !
- **Prov 26,20-21** : faute de bois, le feu s'éteint ; et quand il n'y a pas de **rapporteur**, la querelle s'apaise.
- **Prov 21,9,19 ; 25,24 ; 27,15, 19,13** : mieux vaut habiter à l'angle d'un toit, que de partager la demeure d'une femme querelleuse (**travers féminin**).
- **Prov 10,12** : la **haine** excite des querelles, mais l'amour couvre toutes les fautes.
- **Prov 13,10** : c'est seulement par **orgueil** qu'on excite des querelles, mais la sagesse est avec ceux qui écoutent les conseils.
- **Prov 15,18** : un homme **violent** excite des querelles, mais celui qui est lent à la colère apaise les disputes.
- **Prov 17,1** : **mieux vaut** un morceau de pain sec, avec la paix, qu'une maison pleine de viandes avec des querelles.
- **Prov 17,19** : celui qui aime les querelles aime le **péché**.
- **Prov 18,6** : les lèvres de **l'insensé** se mêlent aux querelles.
- **Prov 18,19** : des frères sont plus intraitables qu'une ville forte, et leurs querelles sont comme les verrous d'un palais.
- **Prov 20,3** : c'est une gloire pour l'homme de s'abstenir de querelles.
- **Prov 28,25** : **l'orgueilleux** excite des querelles.
- **Prov 30,33** : la **pression** de la colère produit des querelles.
- **Prov 23,29** : Pour qui les disputes ? ... pour ceux qui s'attardent auprès du vin...
- **Jacques 4,1-2** : d'où viennent les luttes, et d'où viennent les querelles parmi vous ? N'est-ce pas de vos passions qui combattent dans vos membres ?